



CONDITIONS GENERALES GITE DE LA PORTE OCEANE

ADHESION Le paiement de la première nuitée, donne droit au statut d'adhérent simple, article 4 des statuts de l'association. Cela implique le seul accès à l'activité du Centre d'Hébergement Européen au 24 rue Georges Heuillard 76600 le Havre. La durée de l'adhésion est valable jusqu'au 31 décembre de chaque année.

PAIEMENT – **Avec réservation : 50%** du montant du séjour sont à verser lors de la signature de la fiche d'inscription. La réservation est considérée comme ferme dès réception des arrhes. Le solde à l'arrivée. **Sans réservation** : la totalité de la somme due, à l'arrivée. Sans Détour accepte les ANCV, aide CE.

LES DESISTEMENTS Pour toute annulation plus de 15 jours avant l'arrivée, le montant des arrhes sera conservé par l'association. Moins de 15 jours avant le départ, la totalité des frais sera exigée. Aucun remboursement ne sera consenti si la personne quitte le centre avant la fin du séjour, qu'elles qu'en soient les raisons. **ASSURANCES** Un contrat collectif d'assurances est souscrit par l'association. Il garantit la responsabilité civile. Les participants devront fournir une copie d'assurance type responsabilité civile. Les biens personnels ne sont pas couverts par l'assurance (perte, vols, dégradation). **RESPONSABILITES** La brochure est remise à titre d'information, il ne constitue pas un document contractuel. A ce titre, nous nous réservons le droit, si les circonstances l'exigent d'apporter toutes modifications utiles.

AGREMENTS Jeunesse et sport : Tous nos séjours et nos hébergements sont agréés par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports sous le numéro : 766511155. Tourisme associatif : Depuis le mois de mai 1995, la Préfecture de ROUEN a accordé à notre association un agrément touristique.

DE VENTES Les conditions générales de ventes sont celles du décret n° 94490 du 15 juin 1994, puis en application de l'article 31 de la loi n° 92645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Elles doivent figurer au verso du bulletin d'inscription remis par l'association. **REGLEMENT INTERIEUR** L'entretien de la chambre est à la charge de la (des) personne (s). Selon le nombre de lit, les chambres peuvent être partagées. La cuisine et ses équipements sont entretenus par l'ensemble des personnes. Les poubelles communes sont gérées par l'ensemble des personnes. La poubelle des chambres est gérée par la personne. Le balayage quotidien de la salle à manger est à la charge des personnes.

Comme prévu par la loi relative aux nuisances sonores celles-ci sont fortement prohibées et toute plainte aura pour conséquence le renvoi, sans préavis de la personne.

Il est formellement interdit de fumer, consommer alcool ou drogue au sein de la structure. Un contrôle de la tenue des chambres est effectué chaque semaine. L'accès du centre est exclusivement réservé aux adhérents.

L'inscription à l'un de nos centres de vacances ou centres de loisirs implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

GITE DE LA PORTE OCEANE
Siège social
24 rue Georges Heuillard
76600 LE HAVRE
Tél. 0 276 841 000

PLANETE JEUX
5 Impasse Jeanne D'Arc
76310 Sainte Adresse
Tél. 0 276 841 100

LES GRENOUILLETES
6 rue de Gravelotte
76600 LE HAVRE
Tél. 0 276 841 200

LE FAMOSA
19 rue des Magasins Généraux
76600 LE HAVRE
Tél. 0 235 252 986

Fax : 0 235 543 042

Courriel : association@sansdetour-lh.fr Site : www.sansdetour-lh.fr